BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1210

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

991 182 676 RCS Reims.
VIDAL-MATHIEU.
Forme : Société en Nom Collectif.
Adresse : 9 b, Avenue Ernest Valle, 51200 Épernay.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 220000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Exploitation d'un commerce de toutes activités de la Française des Jeux, loto, loterie, amigo, paiements de proximité, articles pour fumeurs, tabletterie, bimbeloterie, presse, journaux, carterie, épicerie, jouets, cadeaux, photocopies, papeterie, relais colis, ventes a emporter, bar, boissons a consommer sur place ou a emporter, snacking, ventes de confiseries, ventes de CBD, ventes de cigarettes électroniques avec e-liquide, auquel peut être annexés la gérance d'un débit de tabacs (vente de tabacs), un point de validation de la française des jeux, et un bureau de pari mutuel urbain..
Adresse : 9 b, Avenue Ernest Valle, 51200 Épernay.
Précédent propriétaire : 911 011 971 RCS Reims. **SNC STERCKY.**
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2025.
Publication légale : Actu.fr *du* 11 octobre 2025.
Oppositions : Au siège du fonds cédé avec renvoi des pièces au siège du Cabinet Juridique Chartrain, société d'avocats, 1 allée des Atlantes, 28000 Chartres.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 30/09/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de Reims le 03/10/2025, Dossier 2025 00042357. Référence : 5104P04 2025A02411. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 9 B Avenue Ernest Valle 51200 EPERNAY. Adresse du nouveau propriétaire : 9 B Avenue Ernest Valle 51200 EPERNAY. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..